



François Fillon, l'autre candidat des classes dirigeantes

Dany Lang

Henri Sterdyniak

Mars 2017

www.atterres.org

Les multiples affaires dévoilées jour après jour à propos du candidat de la droite pourraient faire oublier que François Fillon a un programme, et qu'en matière économique et sociale, c'est un programme d'une brutalité inouïe et jamais vue dans l'histoire récente de notre pays, un programme de la lutte d'une classe contre le reste de la société.

Des deux candidats soutenus par les classes dirigeantes et les 0,1 % les plus riches de la population, c'est François Fillon qui va le plus loin dans la soumission au patronat ; son programme est directement issu du Medef et des officines patronales, comme l'Institut de l'Entreprise ou l'Ifrap, à tel point que la violence de ce programme inquiète aujourd'hui une partie des élus de la droite et du centre.

Profondément réactionnaire, le programme économique de Fillon propose un retour en arrière par la mise en cause méthodique de l'État social et des acquis du Conseil national de la résistance. Il s'agit de faire baisser les dépenses publiques, de réduire le rôle redistributif des impôts et des prestations sociales, d'affaiblir davantage encore le droit du travail et de minimiser la nécessité de la transition écologique.

S'appuyant sur les échecs de la politique d'offre menée sous le quinquennat de François Hollande, François Fillon propose aujourd'hui un programme économique qui en partage les principaux postulats et en amplifie fortement les orientations.

En matière de droit du travail : le grand bond en arrière

En matière de droit du travail, François Fillon reprend le discours du MEDEF selon lequel c'est le droit du travail qui serait responsable de notre déficit de croissance et d'emploi. Il prétend vouloir le refonder en favorisant le dialogue social. Mais peut-on prétendre favoriser le dialogue social dans les entreprises en se donnant comme objectif d'affaiblir les syndicats : les seuils sociaux seraient doublés, les chefs d'entreprises pourraient organiser des référendums à leur seule initiative, les syndicats maison pourraient se présenter au premier tour des élections professionnelles.

François Fillon veut sécuriser les ruptures de CDI, mais pour les entreprises. Les entreprises pourraient prévoir dans les contrats de travail des conditions de licenciement que les salariés devraient (librement) accepter, sous la menace de ne pas être embauchés (ce sont les contrats) à cause de rupture prédéfinies). Il suffira que ces conditions soient suffisamment larges pour que le CDI soit totalement insécurisé pour les salariés. Evoquer une simple « réorganisation de la production » suffira pour permettre un licenciement. Les contrats de mission seront facilités. Ainsi, le risque économique de l'entreprise, justification habituelle des profits des actionnaires, porterait maintenant sur les seuls salariés.

Comme a essayé de le faire voter Emmanuel Macron, les indemnités prud'homales seront plafonnées.

François Fillon propose la suppression pure et simple de la durée légale du travail. La durée du travail serait ainsi fixée par accord d'entreprise. La seule contrainte restante serait donc la durée maximale de 48 heures de la législation européenne. Supprimer la durée légale revient d'abord à faire baisser les salaires de toutes celles et ceux qui effectuent actuellement des heures supplémentaires, soit une baisse de 2,5% du salaire de ceux qui travaillent 39 heures aujourd'hui. Par ailleurs, les entreprises seront incitées à faire travailler plus longtemps leurs salariés au lieu d'embaucher, ce qui est totalement contreproductif en situation de chômage de masse. Autoriser les entreprises à fixer librement le temps de travail risque d'aboutir, comme au Royaume-Uni, le seul grand pays de l'OCDE à n'avoir pas de durée légale du travail, à une déstructuration des temps sociaux (extension du travail à temps très partiel, du travail le dimanche, contrats zéro heure, etc.) dont les femmes seraient les premières victimes.

Dans la fonction publique, François Fillon propose de développer encore davantage les emplois de contractuels au détriment des emplois sous statut, sachant que cela permet d'offrir des salaires plus élevés à une mince couche de dirigeants qui font des va-et-vient entre public et privé et d'imposer des bas salaires sans garantie d'emploi à une masse de précaires. Qui ne se souvient de l'intervention de François Fillon à la dernière Université du Medef où il promettait aux patrons en extase de prendre ces mesures durant l'été 2017, par ordonnance, afin que les syndicats ne puissent mobiliser les salariés ?

En matière de droits sociaux : une profonde mise en cause

François Fillon veut imposer à l'Unedic non seulement un retour rapide à l'équilibre financier, mais même le remboursement de sa dette de 40 milliards d'euros. Cela n'a guère de sens en situation de chômage de masse, où un fort déficit du système de prestation chômage est nécessaire tant pour des raisons sociale (on ne peut réduire les prestations des chômeurs qui sont victimes de l'évolution macroéconomiques) qu'économiques (il faut soutenir l'activité, ce n'est pas le moment d'augmenter les cotisations). Comme le patronat refuse toute hausse de cotisation, un tel retour à l'équilibre se fera nécessairement sur le dos des chômeurs. La dégressivité des allocations chômage serait rétablie bien que les partenaires sociaux l'aient supprimée en 2002, au vu de son impact nul sur le retour à l'emploi. Une telle régression est-elle souhaitable, dans une période où le taux de chômage est élevé et où ce n'est pas le désir de travailler de chômeurs qui fait défaut, mais les offres d'emplois des entreprises ? L'objectif est clair : mettre dans des difficultés encore plus grande les chômeurs pour les contraindre à accepter des emplois sous-payés.

François Fillon propose de porter rapidement (soit en 6 ans) l'âge de la retraite à 65 ans. Cela sans tenir compte de la situation de l'emploi, dramatique pour les jeunes et des seniors ; ni de la longueur et de la pénibilité de la carrière. Certes, le taux d'activité des seniors a fortement augmenté depuis 2008, malgré la crise. Mais le report de l'âge de la retraite lié aux réformes successives (dont la réforme Fillon) s'est traduit aussi par une baisse de l'emploi des jeunes et une hausse du chômage des seniors. Là aussi, faut-il en faire davantage quand les emplois disponibles ne sont pas là ?

Comme l'exige le patronat, les comptes de pénibilité seront supprimés. Tant pis pour les travailleurs usés par des conditions de travail pénibles que les entreprises ne voudront maintenir en emploi après 60 ans. Ils se débrouilleront pendant quelques années, au chômage puis au RSA quand ils n'auront plus droit au chômage. Généreusement, Fillon permettrait toutefois « à ceux qui ayant commencé jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans (sic) »

La retraite publique passerait à un système par points tandis qu'un étage de retraite par capitalisation serait introduit, comme le demandent les assureurs. Ainsi, le niveau de la retraite serait encore moins garanti. D'un côté, l'introduction d'un système par points permettrait un

équilibrage *automatique* du système, c'est-à-dire une baisse du niveau des retraites en cas de récession mais aussi une baisse tendancielle de façon à obliger les salariés seniors à choisir entre un prolongement de leur carrière et un départ avec une faible retraite. De l'autre, le niveau des retraites par capitalisation dépendrait de l'évolution des marchés financiers. L'étage par capitalisation serait obligatoirement financé par une hausse forcée de l'épargne des actifs (au détriment de leur consommation) et par des contributions des entreprises, qui prétendraient ensuite de ne plus pouvoir financer la retraite par répartition.

En matière de dépendance, François Fillon veut promouvoir le recours individuel à l'assurance privée assorti d'une incitation fiscale, bien qu'on sache que cette formule ne fonctionne pas (peu de personnes se couvrent contre un tel risque, les engagements des assureurs pour un risque qui survient en moyenne 40 ans après la souscription ne sont pas fiables) et ne bénéficie qu'aux assureurs.

La législation du SMIC serait modifiée de sorte que les hausses du SMIC dépendraient de « la performance économique de la France », les millions de travailleurs payés sur la base du SMIC seraient donc les deuxièmes victimes d'une récession.

François Fillon se propose d'abroger l'encadrement des loyers. La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), qui impose aux communes de construire des logements sociaux, serait réécrite. De plus, les procédures d'expulsions des locataires seraient facilitées. Une telle mesure consacrerait ainsi la victoire des propriétaires et serait un progrès indéniable pour les rentiers.

François Fillon propose le plafonnement des prestations de solidarité, avec l'argument mensonger et maintes fois démenti qu'elles seraient plus élevées que les revenus du travail. Il propose ainsi la mise en œuvre d'une version de droite du revenu universel nommé ASU (Allocation sociale unique), qui regrouperait le RSA, la Prime d'Activité, les Allocations logement. Ainsi, avec l'ASU, une famille au RSA bénéficiant d'allocations logement verrait son revenu chuter de 20 %. Comptant déjà 9 millions de pauvres, la France doit-elle vraiment se donner comme objectif de plonger encore davantage des familles dans la pauvreté ? Le point amusant, si l'on peut dire, est que le projet de Fillon était au départ encore plus grave puisque l'ASU incluait les allocations pour les handicapés, les prestations familiales, que beaucoup de personnes auraient été privées de l'allocation-logement, mais que

François Fillon a dû édulcorer son projet face aux protestations des associations des personnes concernées

En sens inverse, le plafond du quotient familial serait fortement rehaussé. Le programme de François Fillon est une version inversée de Robin des bois, consistant à prendre aux familles pauvres pour donner aux familles riches.

Le problème du programme de Fillon est qu'il heurte tellement le désir des français de continuer à bénéficier d'une protection sociale satisfaisante que Fillon est obligé de reculer à fur et à mesure que son programme est mis en lumière. Ainsi, a-t-il reculé sur la santé où il a dû renoncer à son projet initial : augmenter fortement le champ d'action des assurances santé en leur confiant tous les *petits* risques et en ne laissant à l'assurance publique que les maladies graves. Il a dû promettre que l'assurance maladie rembourserait les lunettes des enfants, ce qui est une bonne chose. Et pourquoi pas tous les soins de santé des enfants ? Il a dû promettre que l'assurance publique et les complémentaires santé devront mieux rembourser l'optique, les prothèses dentaires et auditives. Par contre, il a cédé aux lobbys des médecins en promettant d'abolir l'obligation du Tiers payant et l'interdiction de remboursement des dépassements d'honoraires abusifs. Il prétend imposer à l'assurance-maladie de faire encore 20 milliards d'économie, ceci en luttant contre les soins inutiles et la fraude sociale. Est-ce crédible ?

François Fillon veut inscrire dans la Constitution l'obligation d'équilibrer les comptes sociaux, en faisant mine d'oublier que les comptes sociaux n'ont été et ne sont en déficit qu'en raison de l'ampleur de la crise, aggravée par les politiques économiques menées sous les deux quinquennats précédents.

En matière budgétaire et fiscale

Suivant le dicton Shadok selon lequel « plus ça rate, plus il y a de chances que cela marche », Fillon propose la poursuite et l'amplification de toutes les politiques antérieures qui n'ont guère fonctionné. Un nouveau choc fiscal est censé restaurer la compétitivité et l'attractivité de la France. Dans la lignée du CICE et du Pacte de responsabilité, celui-ci comporterait la baisse du taux de l'IS de 34,3% actuellement à 25% (pour 10 milliards), de nouvelles baisses de cotisations sur les bas salaires (pour inciter les entreprises à offrir des emplois précaires sans

perspectives de carrière) et la suppression de divers impôts portant sur la masse salariale comme le financement du logement, le versement transport, les contributions pour la dépendance ou l'apprentissage (pour 25 milliards), soit un total de 35 milliards après les 40 milliards de Hollande inspirés par Macron.

François Fillon compte beaucoup sur la suppression de l'Impôt sur la fortune, qui, selon le patronat nuirait à l'investissement, bien qu'il ne frappe pas les biens professionnels - de sorte que les dirigeants d'entreprises y échappent déjà. Or, n'est-il pas juste que ceux qui disposent d'un patrimoine important, qui bénéficient ainsi fortement des dépenses publiques, en supportent (un peu) les coûts de fonctionnement ? Faut-il céder au chantage et ne pas faire payer d'impôt à ceux qui peuvent placer leur argent dans des pays qui jouent le jeu déloyal de la concurrence fiscale ? Quand les inégalités de revenus se creusent au profit des 0,1 % les plus aisés, ne faudrait-il pas au contraire se battre en Europe et dans le monde pour augmenter la taxation sur les plus riches ? Ne faudrait-il pas, au contraire, priver du droit de vote ceux qui vont placer leur fortune à l'étranger pour échapper à l'impôt et donc à leurs obligations comme citoyens ?

Comme Macron, François Fillon envisage une forte réduction de la taxation des revenus du capital, qui ne seraient plus soumis qu'à un prélèvement libérateur de 30%, (et ceci sans remettre en cause les exonérations des PEA et de l'assurance-vie), comme s'il n'était pas légitime que les revenus du capital contribuent au même niveau que ceux du travail aux dépenses publiques et sociales. Avec la suppression de l'ISF et la hausse du plafond du quotient familial, les plus riches bénéficieraient ainsi d'une réduction d'impôts d'une dizaine de milliards. Pour éviter que son programme ne paraisse trop favoriser les plus riches, François Fillon envisage un abattement forfaitaire de 30 euros par mois des cotisations sociales des salariés (pour 7 milliards), mais ces cotisations sont nécessaires pour financer des prestations d'assurances sociales (chômage, retraites, indemnités de remplacement maladie ou maternité) dont bénéficient les seuls salariés. Une mesure similaire a déjà été refusée par le Conseil Constitutionnel.

Ces 50 milliards de baisses d'impôts seraient en partie contrebalancées par une hausse de 2 point du taux normal de la TVA (pour 15 milliards). Certes, il est habile d'augmenter la TVA, impôt que personne n'a le sentiment de payer, mais la TVA est un impôt injuste puisqu'il frappe davantage les plus pauvres (qui consomment tout leur revenu) que les plus riches (qui épargnent). Par ailleurs, la hausse de

prix qui va en résulter devra bien peser soit sur les ménages, si cette hausse induite n'est pas compensée par une hausse des salaires et des retraites, soit sur les entreprises, si la hausse des prix provoque une hausse des salaires.

Naturellement, l'autre point saillant du programme de François Fillon est la baisse de 100 milliards des dépenses publiques, que réclament à grand cris le Medef, la Commission européenne, tous les « experts » autoproclamés et certains journalistes économiques. Fillon propose ainsi de faire mieux que Hollande, qui n'aura fait baisser les dépenses « que » de 40 milliards. Il veut réduire le poids du secteur public en oubliant que l'importance des dépenses publiques en France s'explique par le poids de la protection sociale et de dépenses profitant directement aux ménages (éducation, santé, infrastructures, logement).

Les dépenses publiques devraient diminuer de 8,3% par rapport à leur tendance. Elles devraient donc être réduites de 0,8% par an. Pourtant, Fillon envisage le rétablissement de l'universalité des prestations familiales (pour 0,8 milliards) une hausse des dépenses de défense, justice, armée (pour 12 milliards) et des investissements pour l'avenir (éducation, innovation, infrastructures) qui ne sont pas chiffrés.

Le nombre d'agents publics serait réduit de 500 000 (environ 10 %) ceci étant censé être compensé par le passage du temps de travail de 35 heures à 39 ; mais les économies annoncées (15 milliards) n'auront lieu que si les 39 heures ne sont payées que 37. Si elles sont payées 39 heures, les dépenses publiques ne seront pas réduites et 500 000 emplois auront disparu. Ces baisses ne porteront pas sur l'éducation, la justice, la police et la défense. Dans ces conditions, où cette coupe sera-t-elle effectuée ? Faut-il réduire le nombre de fonctionnaires qui luttent contre la fraude fiscale, ceux de l'Inspection du travail, les assistantes sociales, les personnels des hôpitaux, les fonctionnaires dans le domaine de la culture, les chercheurs ? Sachant que la France compte 6 millions d'inscrits à Pôle emploi, qu'elle a donc besoin d'au moins 4 millions d'emplois supplémentaires faut-il commencer par en supprimer 500 000 ? Et ne vaudrait-il pas mieux se poser la question de l'utilité sociale des emplois ? Des emplois dans la culture, la santé, l'éducation, les crèches, les activités d'éveil, sportives, ne sont-ils pas plus utiles que beaucoup d'emplois privés (publicitaires, *traders*, communicants, vendeurs d'assurances ou de complémentaires santé, etc.) ? Il d'ailleurs instructif de rapprocher cette mesure de celle sur le temps de travail dans le privé. D'un côté Fillon dit qu'augmenter la durée du travail dans le privé ne détruit pas d'emplois, d'un autre dans le public

il applique une pure règle de trois : 10% de durée de travail en plus lui permet de réduire l'emploi de 10% !

François Fillon veut mettre en œuvre immédiatement les baisses d'impôt envisagées tandis que les baisses de dépenses publiques seraient obligatoirement étalées dans le temps. Ainsi, le déficit public passerait à 3,7% du PIB en 2017, 3,5% en 2019 pour s'annuler en 2022, tandis que la croissance augmenterait progressivement de 1,5% en 2018 à 1,8% en 2022. Cela soulève trois questions : la Commission acceptera-t-elle que le passage du déficit public français en dessous des 3 % soit reporté une nouvelle fois, jusqu'en 2019 ? Peut-être avec Fillon, puisqu'il promet d'engager les *réformes structurelles* que demande la Commission. Mais faut-il vraiment se donner, même à moyen terme, un objectif d'équilibre des finances publiques ? En fait non : si la croissance française est tendancielle de 3,5% en valeur (1,6% en volume et 1,9% en prix), un déficit de 2,8% suffit pour stabiliser la dette à 80% du PIB. Enfin, la politique budgétaire serait fortement restrictive de 2018 à 2022, ce qui n'est guère compatible avec la forte croissance espérée (comme on l'a vu en 2012-2014).

François Fillon s'inscrit totalement dans la logique des politiques européennes d'austérité, qui ont conduit l'Europe dans sa situation actuelle de chômage de masse et de stagnation. Dans cette logique, chaque pays devrait réduire ses dépenses publiques et sociales pour améliorer la rentabilité et la compétitivité de ses entreprises. Le résultat est globalement désastreux puisque la demande est affaiblie, que les politiques de compétitivité se compensent, que les profits alimentent les bulles financières.

De la continuité dans l'erreur

Ainsi, les remèdes de cheval proposés par François Fillon partagent avec les politiques mises en œuvre sous le quinquennat précédent le même diagnostic, erroné. Les difficultés de la France viendraient, comme le prétendent les trop nombreux experts autoproclamés mis en avant par les médias, de trop de socialisme ou d'étatisme.

Affirmer cela, c'est oublier que tous les pays développés souffrent encore des suites de la crise financière, que cette crise n'était pas due à trop de socialisme, mais à l'avidité, à l'aveuglement des marchés

financiers. C'est oublier que le capitalisme financier d'aujourd'hui génère des déséquilibres profonds dont souffrent toutes les économies développées : la victoire du capital sur le travail permise par la mondialisation, la recherche effrénée de compétitivité, la hausse des inégalités de revenu induisent un déficit global de demande dont témoignent les bas taux d'intérêt et d'inflation. Dans ces conditions, la demande ne peut être soutenue par des bulles financières ou des hausses insoutenables de l'endettement privé ou public ; la dégradation de la situation de l'emploi permet aux entreprises de faire pression sur les salaires et les conditions de travail des salariés, le travail précaire se développe, la cohésion sociale est mise à mal. Partout, comme en témoignent les victoires du Brexit et de Trump, les classes populaires sont les victimes de la mondialisation telle qu'elle est impulsée par les firmes multinationales, les institutions financières, les classes dominantes. Enfin, le refus d'intégrer sérieusement les contraintes écologiques entraîne la planète vers une catastrophe écologique majeure et irréversible. Faut-il que la France se donne l'objectif de se caler sur le modèle libéral-productiviste ? Faut-il sauter dans un train qui fonce vers la catastrophe ?

La droite refuse de reconnaître la responsabilité du libéralisme dans la crise financière, économique et sociale. Elle réaffirme sa croyance en un mythe éculé : supprimons les réglementations, faisons baisser les coûts salariaux, augmentons la durée du travail, diminuons la protection sociale et les impôts, et l'économie livrée à elle-même connaîtra par miracle une croissance équilibrée, juste et efficace. Elle oublie que c'est l'instabilité, l'inefficacité et l'injustice du libéralisme qui ont rendu nécessaire l'intervention publique. Comme les émigrés de retour de Coblenz en 1815, les hommes politiques de droite n'ont rien appris.

* *

Pour conclure : des différences entre les candidats de la même classe

Le programme de François Fillon rivalise donc de propositions libérales dures, en rien novatrices, car elles traînent depuis toujours au Medef, chez les hauts fonctionnaires de Bercy, au club *Le siècle* et autres dîners parisiens où se retrouvent chefs d'entreprises, financiers hauts-fonctionnaires et une intelligentsia aisée et bien portante. Il s'agit de prolonger et d'accentuer la politique de Hollande-Valls-Macron, en en

faisant simplement davantage. C'est bien un programme de lutte des classes que Fillon a récupéré au 55 avenue Bosquet (le siège du MEDEF), celui de la lutte des plus aisés et des rentiers contre le reste de la population.

Fort du soutien de la frange la plus réactionnaire de la droite catholique, François Fillon compte sur un miracle. La joie des riches qui n'auront plus à payer l'ISF et bénéficieront de fortes baisses de l'impôt sur le revenu de leur patrimoine, le soulagement des chefs d'entreprises qui pourront faire ce qu'ils veulent de leurs salariés permettront ainsi, par enchantement, de relancer la production, nonobstant l'insécurité ainsi créée pour les salariés ; les pertes de pouvoir d'achat pour les plus pauvres et les classes moyennes ; les pertes de possibilités d'emplois pour les jeunes et les chômeurs.

Plus raisonnablement, on peut estimer que la politique économique de Fillon aura un impact fortement récessif. L'effet des 100 milliards de baisse des dépenses publiques l'emportant sur celui des 35 milliards de baisse net d'impôts, fera subir un choc négatif de 3 % du PIB. L'effet récessif sera ainsi similaire à celui de la politique économique mise en œuvre en 2012 par François Hollande (conseillé par Emmanuel Macron).

Quelles sont alors les différences entre le programme de François Fillon et celui de l'autre candidat des classes dirigeantes, Emmanuel Macron ? Tous deux veulent remettre en cause le compromis que représente le modèle social français. Ce sont des candidats qui incarnent la lutte de classe que mènent les classes dirigeantes. Sur les questions de société, Fillon se distingue par son obscurantisme, là où Macron s'avère un peu moins rétrograde. Mais la principale différence entre les candidats favorisés des possédants réside non pas dans la brutalité du choc récessif qu'ils s'appêtent à faire subir au pays, mais dans la progressivité du calendrier de sa mise en œuvre. Là où Macron veut progressivement détruire le droit du travail, baisser les dépenses publiques et sociales, réduire les impôts pour les plus riches et les entreprises, François Fillon promet une saignée intense, forte et brutale. Dans les deux cas, le résultat de cette saignée sera douloureux pour le plus grand nombre, mais là où Macron applique les sangsues progressivement Fillon promet de saigner le pays à vif et sans anesthésie.